

## COMPTE RENDU DE LE REUNION DU BUREAU DU mercredi 18 novembre 2009

La séance est ouverte à 20h30.

Présents : Aïché, Céline, Paulo, Patricia, Jean Luc, Martial, Thérèse, Séverine

Absents : Pierre

### **1°) Arbitrage:**

- Il y avait 30 présents le samedi 17 octobre 2009 lors de la 1<sup>ère</sup> séance de l'école d'arbitrage.

Les grands ont pris en charge les plus jeunes. C'était très intéressant.

Pour des raisons de multiplications de manifestations sportives le samedi 21 novembre 2009

la 2<sup>ème</sup> séance ne pourra être maintenue. La 3<sup>ème</sup> séance aura lieu le samedi 16 janvier à 15h30 à Jesse OWENS.

- Les stages des 2 arbitres de régions sont pris en charge par la fédération ( Le Mans ).

Le club devra seulement participer financièrement aux frais d'hôtel du vendredi soir et aux repas.

### **2°) Subventions:**

Les dossiers de demandes de financements ont été déposés au Conseil Général.

### **3°) Entraîneurs-Dirigeants:**

- Des dates sont prévues pour des rencontres avec les entraîneurs pour faire le point avec Thérèse et Jean-Luc.

- Les problèmes de carte avec Antoine Tresse sont enfin résolus.

- Il faut faire signer une attestation certifiant que les véhicules utilisés par les entraîneurs sont assurés.

### **4°) Finances:**

- Nous essayons de tenir les dépenses au plus serré pour palier les augmentations abusives des tarifs des instances fédérales et l'absence de subvention CNDS et conseil général.

- Pour les -18 ans filles une subvention exceptionnelle municipale a été accordée pour cette saison.

- Aucune amende ne sera payée par le club comme le prévoit le règlement.

### **5°) Infrastructures:**

- La table d'arbitrage est sans arrêt défectueuse, son remplacement a été demandé.

- Le projet d'agrandissement du gymnase est toujours stationnaire; toujours à l'état d'étude.

- Le problème des mauvaises odeurs des vestiaires des arbitres et des douches demeure et une amélioration à ce sujet est encore réclamée.

- La trappe de désenfumage est cassée, alors une planche en bois a été fixée pour boucher le trou, ce qui ne répond pas aux normes de sécurité.

### **6°) Manifestations exceptionnelles:**

- Le tournoi des - 10 ans a été un succès.

Mais, il y avait trop d'équipes (16) et trop de joueurs par équipe. C'est le comité qui organise. Il faudrait davantage de tournois avec moins d'équipes!

- **Samedi 19 décembre 2009** est prévue la soirée hand. Aïché Diarra est la représentante du bureau responsable.

- La soirée du **16 janvier 2010** est annulée, car elle est trop proche de celle de décembre.

- Prévoir une "petit pot" galette samedi 16 janvier.

- Paulo, " le coquin", a oublié de se renseigner pour le pont de l'Ascension.( palais hand possible à cette date? ).

**7°) Communication:**

- La Roucoulette n° 2 -> toujours aussi intéressant.
- Pour la prochaine parution on diffusera des exemplaires lors des entraînements des – **8 ans et des – 10 ans**. Le mois d' après ont privilégiera une autre catégorie...

**8°) Le Logo:**

Il faudrait relancer le projet dans le journal et sur le site.

**9°) Récompenses:**

Elles seront remises le vendredi 21 novembre 2010 à la salle Guy Vinet.

**10°) Hadémou:**

Elle est suivie par Céline et Sophie est son tuteur le mercredi à l'école du sport.

Il faudrait qu'elle fasse davantage de comptes rendus de ses diverses activités.

Elle doit fournir régulièrement son planning du mois suivant de façon à ce que l'on sache à quelles manifestations de hand peut-on l'associer.

**11°) Unna:**

Pierre étant absent, nous évoquerons ce sujet lors de la prochaine réunion.

**12°) Divers:**

- Le dossier de mécénat est disponible pour tout licencié qui veut aider le club.
- Des clés pour les vestiaires des arbitres et pour les autres vestiaires sont demandées en mairie.
- Une demande de tableau a été formulée par les entraîneurs, mais cette requête est repoussée pour l'instant, en raison du manque de rigueur pour le rangement et l'organisation des entraîneurs.
- Les jeunes sans licence peuvent jouer, car leur représentant légal de l'équipe est responsable, ce qui n'empêche pas les instances de pénaliser ces manques.

La séance est levée à 24h.

**Approbation du compte rendu par les membres du Bureau:**

**Prochaine réunion jeudi 14 janvier 2010 à 20h30.**